

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07 JUIN 2011

L'an deux mil onze, Le sept juin à vingt heures trente  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence  
de Monsieur Jean-François COLLARDOT, Maire

**Etaient présents** : Mesdames KEMPF Marie-Jeanne, CADOZ Corinne, POME Béatrice,  
Messieurs MARANT Christian, MERITET Jean-Paul, DANJEAN Eric, DETAIN Gérald,  
VINEL Hubert

**Absents excusés** : Monsieur MUGNIER Julien

Nombre de membres en exercice : 10

Votants : 9

Pour : 9

## **ARTICLE 1 : Travaux de voirie 2011 : groupement de commande**

### **Cette délibération annule et remplace la délibération du 18 avril 2011 ayant le même objet**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 24 mars 2011, a  
approuvé les travaux de voirie suivants pour l'exercice 2011 :

Réfection complète de l'allée des Marguerite.....	12 995.00 €HT (15 494.78 €TTC)
Réfection des trottoirs de l'impasse des Marguerites.....	8 711.00 €HT (10 418.36 €TTC)
Réfection de la rue Basse.....	20 669.30 €HT (24 720.48 €TTC)

Monsieur le Maire fait valoir l'intérêt d'effectuer ces travaux par le biais d'un groupement de  
commande avec la commune de Vougeot

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et à  
signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation d'un marché groupé avec la  
commune de Vougeot pour la réalisation des travaux de voirie 2011
- **DELEGUE** la maîtrise d'œuvre de ces travaux à la DDT de Beaune

## **ARTICLE 2 : Représentation de la commune de Brazey en Plaine au sein du SBV**

Monsieur le Maire donne lecture de la requête de la commune de Brazey-en-Plaine qui s'interroge sur sa représentation au sein du Syndicat du Bassin Versant de la Vouge et de la CLE de la Vouge : elle juge cette représentation inadaptée au « poids » de la commune.

En conséquence elle demande au SBV de bien vouloir réfléchir à une modification de la répartition des sièges au sein de son organe délibérant afin d'établir une plus juste adéquation entre la représentation des communes et l'importance de leur population et souhaite obtenir 4 sièges de délégués titulaires et 4 délégués suppléants au lieu de 2 actuellement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

**- REFUSE** que la représentation des communes au sein du Syndicat du Bassin Versant de la Vouge et de la CLE de la Vouge soit revue

### **ARTICLE 3 : Pôle scolaire**

Monsieur le Maire fait le point sur la construction du pôle scolaire

### **ARTICLE 4 : Fêtes et cérémonies**

Le Conseil Municipal organisera le traditionnel « repas citoyen » à l'occasion de la fête nationale, le 14 juillet 2011.

### **ARTICLE 5 : Questions diverses**

#### **a) Coopération intercommunale**

Un projet de loi visant à regrouper les établissements publics de coopération intercommunale est en cours. Les SIVOS et Syndicats des Eaux sont particulièrement concernés.

#### **b) Fouilles clandestines**

Deux personnes ont été prises en flagrant délit de fouilles archéologiques clandestines sur le territoire de la commune au lieu-dit « Les Rotures ».

#### **c) Evolution de l'indemnité des Elus**

Le groupe socialiste a déposé une proposition de loi systématisant le montant des indemnités attribuées aux élus afin qu'elles ne soient plus soumises à l'approbation des conseils municipaux.